



Mairie de LANOBRE
(Cantal)

*Compte rendu du
Conseil Municipal du
Vendredi 15 avril 2016*

Le vendredi 15 avril deux mille seize à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Jacques Vialleix, Maire.

Présents : CABIECES Carole - GAY Patricia - Gérard DIF – FARGE Patrice – JUILLARD Frédéric - RIBES Patrick - TARTAIER Didier – VIALLE Carole - VIALLEIX Jean-Jacques –VIZET Monique

Absentes représentées : BEYGNIER Nadia (pouvoir à VIALLE Carole) - MADELRIEUX Mélanie (pouvoir à Gérard DIF)

Absents excusés : LORENZO Pascal - SERRE Marc - VIALLE Dominique

Secrétaire de séance : Patrick RIBES

M. le Maire, ayant constaté que le quorum était atteint, a ouvert la séance.

Ordre du jour :

1. Présentation et adoption des budgets primitifs 2016

Après la présentation du budget communal et de ses annexes, le Conseil municipal a délibéré et adopté les projets budgétaires ainsi que les états fiscaux qui leur sont liés.

A- Budget primitif 2016 de la commune

Le budget général de la commune totalise une masse de 5 314 142.48 €.

L'exercice 2016 s'inscrit dans une poursuite d'opérations d'investissement conséquentes : construction d'un groupe scolaire, aménagement d'un lotissement à caractère social en partenariat avec LOGISENS et aménagement d'une zone commerciale.

La section de fonctionnement s'équilibre à 1 973 742.48 € répartie par chapitre comme suit en dépenses :

Chapitre 011 : Charges à caractères général : 423 500.00 €

Chapitre 012 : Charges de personnel : 510 000.00 €

Chapitre 014 : Atténuation de produits (fonds de péréquation) : 32 000.00 €

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante : 221 050.00 €

Chapitre 66 : Charges financières : 51 000.00 €
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles : 173 500.00 €
Chapitre 022 : Dépenses imprévues : 60 613.48 €
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement : 488 041.00 €
Chapitre 042 : Dotations aux amortissements : 14 038.00 €

Les recettes de fonctionnement se répartissent comme suit :

Chapitre 70 : Produits des services et du domaine : 73 500.00 €
Chapitre 73 : Impôts et taxes : 975 340.00 €
Chapitre 74 : Dotations et participations : 436 725.00 €
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante (revenu des immeubles) :
160 000.00 €
Le résultat reporté de l'exercice 2015 s'élève à **328 177.48 €**

La section d'investissement s'équilibre à 2 909 295.91 €

Le solde d'exécution positif à reporter s'élève à 20 945.58. Les restes à réaliser de l'année antérieure s'élèvent à 881 400.00 € en dépenses et 187 577.00 € en recettes.

Les inscriptions nouvelles en matière de **dépenses d'investissement** de l'exercice 2016 se répartissent comme suit :

- Achat de matériels :	14 000.00 €
- Lotissement social :	90 000.00 €
- Achat de terrains :	10 000.00 €
- Travaux voirie communale :	30 000.00 €
- Construction d'un groupe scolaire:	1 605 000.00 €
- Jeux enfants :	10 000.00 €
- Zone commerciale :	400 000.00 €
- Remboursement emprunt :	300 000.00 €

A noter que la réalisation de la zone commerciale nécessitera la création d'un budget annexe au budget général.

Ces dépenses seront assurées par les **recettes d'investissement** suivantes :

- Subventions :	366 921.00 €
- Emprunt :	1 200 000.00 €
- Excédent de fonctionnement :	672 877.42 €
- Amortissements :	14 038.00 €
- FCTVA :	220 000.00 €
- produits de cession d'immobilisation :	170 000.00 €
- Virement section de fonctionnement :	488 041.00 €

Afin de répondre aux nécessaires besoins de financements en matière d'investissement, un emprunt de 1 200 000.00 € sera contracté.

Dans le cadre du vote du budget le Conseil municipal a voté les subventions aux associations et les participations aux familles pour les voyages scolaires.

Le Conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales des ménages.

Suite à l'intégration à la Communauté de communes Sumène-Artense, la commune a récupéré le pouvoir de vote de taux en matière de CFE. Ce taux est fixé à 28.65 %.

B. Budget annexe de l'assainissement

La section d'exploitation s'équilibre à **62 941.00 €** se répartissant comme suit :

En dépense :

Charges à caractères général (traitements eaux usées) : 40 000.00 €

Dotation aux amortissements : 22 941.00 €

En recettes :

Produits de services (redevance traitement eaux usées) : 59 269.83 €

Résultat 2015 reporté : 3 671.17 €

En section d'investissement les dépenses pour travaux s'élèveront à **181 095.13 €** dont 130 000.00 € de restes à réaliser. Les recettes seront les suivantes : 1 000.00 € en FCTVA, 22 941.00 € d'amortissements, et 132 264.13 € d'excédent reporté pour un total de 181 095.13 € venant en équilibre des dépenses.

L'ensemble des budgets 2016 a été voté à l'unanimité.

2. Location des terrains, zone d'activité de Larnié

Les terrains constituant la zone artisanale de Larnié, situés à Veillac, intégrés en totalité dans le domaine privé de la commune de Lanobre à compter du 1^{er} janvier 2016 seront loués à un agriculteur exploitant sous contrat d'occupation précaire (surface de 35 286 M²).

3. Activités estivales de loisirs

Le Conseil Municipal reconduit les activités de loisirs pour la saison estivales 2016. Deux camps seront proposés aux jeunes de la commune par l'Association ASLJ de Mauriac pour un montant de 7 428.00 €. La participation des familles a été fixée à 80.00 € par inscription individuelle.

La séance est levée à 19 H 45
